

# DEMONAVAL



# RECYCLING

**Spécialiste du démantèlement naval et industriel**



Septembre 1964, le Trait : Lancement sur notre site du "Jules Verne", plus grand méthanier d'Europe pour l'époque

## **Notre expérience Votre confiance**

nous permettent de suivre ensemble une ligne  
de bonne conduite sur la filière navale

Rue François Arago  
76580 LE TRAIT  
Tél : 07 69 79 12 80  
Mail : [patrick@demonaval-recycling.fr](mailto:patrick@demonaval-recycling.fr)

## Qui sommes-nous ?

*Demonaval Recycling* créée en 2017, est située entre Paris et le Havre, où elle pratique le démantèlement de navires. Ancrée sur les cales de l'ancien chantier naval du Trait, c'est sur un site chargé d'Histoire que nous oeuvrons pour redonner vie au secteur naval.

Notre site ICPE assure principalement :

- le traitement, la valorisation de déchets suite au démantèlement de petits et grands navires,
- la démolition industrielle (démantèlement, déconstruction, dépollution et désamiantage) sur site et hors site.

Nous nous engageons à développer une amélioration continue quant au tri et la valorisation des éléments, ainsi qu'à fournir un suivi des filières agréées pour une traçabilité optimale.

## Quels bateaux traitons-nous?

Tous types de navires : plaisance, sport, marine, barge, péniche,... tant qu'ils respectent une maximale de :

140 Mètres de longueur

1500 Tonnes

## Quelles installations ?

Une dalle étanche équipée de séparateurs d'hydrocarbures et décanteur particulière pour le rejet en Seine d'une eau propre non polluée.

Des cuves double-paroi pour stocker les effluents issus des épaves.

Des boudins de protection installés en Seine et la mise à disposition de kits anti-pollution.

Une station couverte de lavage équipée d'une machine à vapeur haute pression ainsi qu'un espace de stockage pour des éléments nécessitant un abris.

Un treuil de tirage, un ponton, mais aussi des vestiaires et un refectoire.

20 000

*c'est le nombre de bateaux hors d'usage en France/an pour seulement 600 épaves traitées.*



*Demonaval Recycling* a reçu l'Agrément Européen qui nous permet d'être officiellement référencé par la Commission Européenne dans la liste des sites européens certifiés pour le démantèlement naval.

Cette Agrément nous a été décerné au vu de la fiabilité de notre processus de valorisation mais également de la qualité de nos installations en termes de sécurité et de respect de l'environnement.

> **4ème entreprise française agréée** pour le démantèlement naval, **19ème Européenne**